



Bobigny le 25/10/2019

Le 16 septembre, un tiers des agents -près de 27 000- étaient en grève contre le plan Darmanin, contre la loi de transformation de la fonction publique. Les agents ont répondu massivement à l'appel des organisations syndicales. Partout, les agents restent mobilisés contre ce plan de destruction de notre réseau, de nos emplois et de nos missions. Dans notre direction, on a sauvé un SIP et un SIE, mais le reste du schéma de destruction reste le même !

On nous promet aucune Maisons France Services (MFS) en Seine-Saint-Denis cependant des buralistes vont faire notre boulot dans quelques mois, donc les MFS ce sera juste une question de temps !

Le Prélèvement à la source, la fin de la taxe d'habitation, la fin du principe de séparation ordonnateur comptable et le transfert des missions de la gestion publique aux collectivités locales sont le reflet jour après jour de ce plan mortifère.

Les fonctionnaires et le service public sont en danger !

Mais malheureusement ce n'est pas tout, pour ce faire on déploie la loi de transformation de la fonction publique qui prévoit le recrutement de contractuels à la place des fonctionnaires dans la fonction publique d'État ainsi que la fin des CAP de mutation tant nationales que locales, on crée les primes au mérite pour ceux qui restent et surtout des détachements d'office en cas de suppressions d'emploi. Et par-dessus le marché le gouvernement liquide purement et simplement notre régime de retraite.

Maintien des statuts particuliers

Non à la Liquidation du Code des Pensions Civiles et Militaires

Nous invitons tous les agents à se réunir en assemblée générale dans les prochaines semaines pour définir nos revendications, nous organiser.

Organisons-nous pour la journée du 14 novembre où tous les syndicats de la DGFIP appellent à une journée de grève ainsi qu'à une manifestation nationale.

Organisons-nous et discutons pour qu'à partir du 5 décembre, nous préparions la grève, tous ensemble dans l'unité pour gagner sur nos revendications.

- * MAINTIEN DES RÈGLES DE GESTION ET DE L'ACTION SOCIALE**
- * RETRAIT DES PLANS DARMANIN ET DUSSOPT**
- * MAINTIEN DES 42 RÉGIMES DE RETRAITES, NON A LA RETRAITE PAR POINTS**